TERMES DE RÉFÉRENCE – prix forfaitaire PARTIE A

Veuillez insérer les informations demandées sous chaque titre/sous-titre et les informations entre les <> parenthèses, si nécessaire. Dans la version finale, **n'oubliez pas de supprimer ce paragraphe et tout texte surligné en jaune**. Les titres ne doivent pas être supprimés ou modifiés.

# INFORMATIONS GÉNÉRALES

# OBJECTIFS ET RÉSULTATS ATTENDUS

* Objectif général
* Objectif(s) spécifique(s)[[1]](#footnote-2)
* Services demandés, y compris la méthodologie suggérée[[2]](#footnote-3)

Il est essentiel dans un contrat à prix forfaitaire que les prestations demandées soient décrites en détail en fournissant toutes les informations nécessaires au contractant pour établir le prix global. Tous les éléments qui seront inclus par le contractant dans les catégories « honoraires » et « autres coûts » dans la ventilation financière indicative de l'offre financière doivent être clairement identifiés dans les termes de référence.

* **Résultats attendus.**

Pour les contrats à prix forfaitaire, les termes de référence doivent clairement identifier le(s) résultat(s) attendu(s) et fournir toutes les informations/éléments nécessaires permettant au contractant d'attribuer un prix à chaque résultat.

Autrement dit:

- le ou les résultats doivent être identifiés par le gestionnaire du contrat spécifique dans les termes de référence spécifiques ;

- le prix de chaque résultat sera établi par le Contractant-cadre dans son offre financière.

Le contractant est tenu de fournir un (ou plusieurs) résultat(s). Les moyens techniques et opérationnels par lesquels le contractant atteint le(s) résultat(s) indiqué(s) ne sont pas déterminants pour une mise en œuvre satisfaisante du contrat.

Le prix forfaitaire total comprend tous les frais liés à la livraison du/des résultat(s) attendu(s) (honoraires d'expertise et tous autres frais)

# LOGISTIQUE ET CALENDRIER

Voir **aussi** Partie B des Termes de Référence.

# EXIGENCES

Voir **aussi** Partie B des Termes de Référence.

# RAPPORTS/LIVRABLES

<Veuillez fournir toutes les informations utiles relatives aux rapports/livrables. Le tableau peut être adapté en fonction des besoins>

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Intitulé** | **Contenu** | **Langue** | **Délai ou date limite de soumission** | **Nombre de copies (si rapport/livrable en format papier/USB/CD/DVD)** |
| [type] | [Description du contenu] | [Langue] | [Délai ou date limite de soumission] |  |
| [type] | [Description du contenu] | [Langue] | [Délai ou date limite de soumission] |  |
| [type] | [Description du contenu] | [Langue] | [Délai ou date limite de soumission] |  |

# MONITORING ET ÉVALUATION

* Définition des indicateurs de performance et de qualité.

< Indicateurs d'exécution spécifiques retenus parce qu'ils fournissent des mesures valides, utiles, pratiques et comparables des progrès accomplis vers l'atteinte des objectifs fixés. Ces indicateurs peuvent être quantitatif : données sur la quantité, y compris des données statistiques ; ou qualitatifs : appréciation et perception résultant d'une analyse subjective. >

# INFORMATIONS PRATIQUES

Veuillez indiquer ici la **base juridique de la procédure** et les **conditions d'éligibilité** de l'instrument de financement utilisé.

Veuillez adresser toute demande de clarification et toute autre communication à l'adresse suivante : [adresse de la boîte aux lettres fonctionnelle] Veuillez indiquer l'adresse e-mail de la boîte fonctionnelle du pouvoir adjudicateur utilisée pour toutes les communications avec le contractant-cadre concernant cette demande de contrat spécifique. **N'UTILISEZ PAS la boîte fonctionnelle INTPA-FWC !**

#  ANNEXES

Veuillez ajouter toutes les annexes pertinentes aux termes de référence qui seront partagées avec les contractants pour aider à la préparation de leur offre. (Indiquez « sans objet » si nécessaire)

**Partie B**

1. **Zone bénéficiaire**

[Zone bénéficiaire]

1. **Autorité contractante spécifique**

[Autorité contractante spécifique]

1. **Langue du contrat spécifique**

[Langue]

**LIEU ET DURÉE**

1. **Lieu**

Pour les contrats à prix forfaitaire, les informations relatives au lieux (***lieu d'exécution*** et/ou ***à domicile*** et/ou ***lieu de*** ***mission*)** liées aux prestations demandées décrites au point 2 de la partie A doivent être détaillées, le cas échéant, ci-dessous :

[Informations sur le lieu]

1. **Date de début et période de mise en œuvre**

La date indicative de début est [date indicative] et la période d'exécution du contrat spécifique sera de [durée de la mission en jours] jours à compter de cette date. Date indicative de fin : [date indicative de fin].

**EXIGENCES**

1. **Expertise**

Pour un contrat à prix forfaitaire, l'option par défaut est qu'aucune exigence minimale pour les experts n'est définie. Le contractant sélectionnera le meilleur personnel possible afin de fournir le(s) résultat(s) attendu(s). Il appartient au contractant de définir les apports précis des experts. (Option par défaut 1 ci-dessous)

Dans des cas dûment motivés, des exigences d’expertise minimales peuvent être demandées.

Dans certains cas, l’équipe doit posséder une certaine expertise, par exemple une expertise en statistiques. Il appartient cependant au contractant de définir quels experts disposeront de cette expertise et le rôle de ces experts au sein de l'équipe. Dans ce cas, les compétences en « statistiques » devront faire partie des exigences minimales de l’équipe d’experts dans son ensemble. (Dans ce cas, utilisez l'option 2 ci-dessous)

[**Option 1 (option par défaut**) **: Les experts ne sont pas définis**]

[**Option 2 : Des exigences minimales sont définies pour l’ensemble de l’équipe d’experts**]

 [Les exigences minimales couvertes par l’ensemble de l’équipe d’experts sont détaillées ci-dessous :

 **< Spécifier >]**

1. **Dépenses accessoires**

Sans objet. Les contrats spécifiques à prix forfaitaire ne nécessitent pas de vérification des feuilles de présence et ne peuvent inclure des dépenses accessoires.

1. **Montants forfaitaires.**

Sans objet.

1. **Provision pour vérification des dépenses**

Sans objet. Les contrats spécifiques à prix forfaitaire ne font pas l'objet d'une vérification des dépenses.

1. **Autres détails**

Section pour fournir toute autre information pertinente selon les besoins. Indiquez « sans objet » si aucun autre détail n’est nécessaire.

\*\*\*

1. L’objectif global ainsi que les objectifs spécifiques préciseront que toutes les actions financées par l'UE doivent promouvoir les objectifs transversaux de la Commission Européenne : l'environnement et le changement climatique, l'approche fondée sur les droits de l'homme, les personnes handicapées, les peuples autochtones et l'égalité entre les femmes et les hommes. [↑](#footnote-ref-2)
2. Les contractants doivent décrire comment l'action contribuera aux questions transversales mentionnées ci-dessus et notamment à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes. Cette partie comprendra les messages d'action de communication, le matériel et les structures de gestion. [↑](#footnote-ref-3)